



Etablissement primaire et
secondaire de Villeneuve Haut-
Lac

Rte de la Tour-Rouge 7a
1844 Villeneuve

RAPPORT PROSPECTIF

Développement des constructions scolaires

Version : 1
Date : février 2020
Auteurs : Theubet J.-F.

Diffusion :

- Communes membre de l'ASPIHL
- DGEO – DOP



Rapport de direction
Développement des constructions scolaires



CONTENU

Contexte	4
Les besoins en locaux scolaires	5
Horaires et locaux scolaires.....	5
Evolution démographique estimée	5
Nombre de classes et localisation	6
Locaux scolaires.....	6
Les Postulats de base	8
Axe Villeneuve – Rennaz – Roche.....	8
Un nouveau site.....	8
Les nombres utilisés	9
Projet 1 : mettre du primaire dans le nouveau collège.....	10
Description	10
Cahier des charges – PROJET 1.....	12
Analyse	14
Projet 2 : mettre du secondaire dans le nouveau collège.....	15
Description	15
Cahier des charges – Projet 2	18
Analyse	20
Conclusion	21
Comparaison	21
Arguments pédagogiques et organisationnels de la direction.....	22
Dernières idées.....	22
Conclusion	23
Travaux cités.....	23



CONTEXTE

Comme indiqué dans un rapport adressé aux Communes du cercle scolaire de Villeneuve Haut-Lac en octobre 2018 (Theubet, 2018), ainsi que dans les rapports de gestion sur les années 2017 et 2018 (Municipalité de Villeneuve, 2018, pp. 100-101) et (Municipalité de Villeneuve, 2019), des besoins en locaux scolaires se feront pressentir dès 2022. Des investissements seront nécessaires. En effet, la population scolaire n'a cessé de croître ces dernières années. En cinq ans, une augmentation de plus de 200 élèves est à relever, soit une augmentation de 20%, faisant passer les effectifs de 1'067 élèves à 1'281 à la rentrée scolaire de 2019. Ce qui est important de relever, c'est que l'établissement de Villeneuve Haut-Lac a changé de catégorie d'établissement scolaire très rapidement. Le changement d'échelle a un impact réel et doit être considéré par le politique.

Or, concernant la population des 0-16 ans et leur famille, d'autres besoins se font également ressentir, notamment pour les structures préscolaires et parascolaires. Deux éléments essentiels à la réflexion sont donc nécessaires :

- L'article 63a de la Constitution vaudoise (Cst-VD ; RSV 101.01) , "Ecole à journée continue", adopté en votation populaire en automne 2009 à une très forte majorité indique que : « *En collaboration avec l'Etat et les partenaires privés, les communes organisent un accueil parascolaire surveillé, facultatif pour les familles, sous forme d'école à journée continue dans les locaux scolaires ou à proximité, pendant toute la durée de la scolarité obligatoire.* » ;
- Dans son rapport de novembre 2018, la Fondation pour l'accueil de jour des enfants indique que : « [...] *l'augmentation de la demande constatée ces dernières années va se poursuivre, en raison d'une évolution démographique, mais aussi sociétale : le fait de fréquenter une structure d'accueil de jour devient de plus en plus la norme pour les enfants. En outre, celles et ceux qui ont fréquenté ces structures (préscolaires et/ou parascolaires) étant enfants auront d'autant plus ce réflexe lorsqu'ils seront parents à leur tour.* » (Fondation pour l'accueil de jour des enfants, 2018, p. 10)

Ajoutons à cela un paysage scolaire en mouvement, qui évolue de plus en plus rapidement afin de se rapprocher des besoins futurs des élèves. Une volonté politique pour une école à visée inclusive, souhaitée également par le législatif va être progressivement mise en œuvre à travers le concept 360°.

Suite à la création de l'ASPIHL, ce nouveau et dernier rapport a pour objectif de dresser le plus objectivement possible les besoins en locaux scolaires selon deux visions différentes. Ce rapport est fait avec les données en possession de la direction et sans que celle-ci prétende avoir les mêmes compétences qu'un bureau d'ingénieurs

LES BESOINS EN LOCAUX SCOLAIRES

Horaires et locaux scolaires

Dans l'école idéale, l'horaire scolaire devrait correspondre à des réalités pédagogiques et biologiques. **Rythme et régularité** sont des facteurs de réussite pour les élèves et sont également des éléments attendus de la part de la population pour leur propre organisation familiale. Or, lors des conceptions des horaires, de fortes contraintes émergent lorsque les salles spéciales sont en insuffisance, notamment celles de gymnastique. Ainsi, même avec les **meilleures intentions** possibles, l'école devient source de stress pour les familles (les horaires des enfants n'étant pas les mêmes), de fatigue pour certains adolescents (certains doivent commencer plus tôt les cours que d'autres) et engendre ainsi des inégalités. Les horaires doivent tendre vers une **harmonisation** pour le bien être des familles. Les structures scolaires doivent ainsi permettre une **prévisibilité** des horaires scolaires, chose qui n'est actuellement pas le cas puisque les contraintes liés aux bâtiments nous empêchent de donner les horaires avant la rentrée d'août.

Pour le reste du dossier, la direction a donc tablé l'horaire maximal sur 28 périodes pour les 1-6P et à 32 périodes pour les 7-8P et à **33 pour les 9-11S**. Les horaires scolaires devraient en effet pouvoir tous être construits sur des plages de ces dimensions pour des égalités de traitement et de chance pour chacun des élèves.

Evolution démographique estimée

L'augmentation de la population se base sur les données statistiques (Statistique Vaud) au 31.12.2017. La croissance totale est estimée à l'aide des chiffres de Statistique Vaud sur la population du district d'Aigle. Les proportions ont été ramenées aux cinq Communes. Les estimations 2025 et 2040, tiennent compte des affirmations contenues dans le rapport de 2012 sur les volontés politiques des diverses communes **revues à la baisse** par rapport aux premières estimations. Une population à 10'800 habitants sur l'aire de recrutement de l'établissement d'ici 2025 semble toutefois plausible. Elle pourrait atteindre, dans les projections basses, 12'000 âmes en 2040.

En appliquant les taux prédictifs de Statistique Vaud pour la population 4-15 ans, on obtient des estimations pour la population en âge de scolarité obligatoire. On voit que pour 2017, l'estimation de 1220 est proche de ce que nous avons dans notre établissement.

En appliquant les ratios stricts proposés, l'estimation de 1584 enfants scolarisables pour 2040 nous semblait toutefois élevée. Elle est alors ramenée à 1500 élèves. La barre des 1'300 élèves sera bientôt franchie (Municipalité de Villeneuve, 2019) pour atteindre 1'330 élèves en 2025 (Theubet, 2018).

Année	Population	Ration 4-15 ans	Elèves
2017	9'619	12.7%	1220
2025	10'800	12.3%	1330
2040	12'000	13.2%	1584 → 1520



Nombre de classes et localisation

Bien qu'il soit difficile de prédire avec exactitude les endroits où les familles iront s'implanter, il est toutefois possible de faire une évaluation du nombre de classes qu'il nous faudra créer dans le futur. La direction de l'établissement de Villeneuve Haut-Lac, avec les données en sa possession, estime que l'établissement passera d'un nombre de 68 classes actuellement (66 en 2018) à 79 en 2040 (ce qui ne représente qu'environ 1 classe de plus par année scolaire). L'établissement devrait toutefois rapidement arriver à 73 classes (vers 2025).

L'objectif est alors de présenter un projet complet, bien qu'en plusieurs phases, des besoins en locaux scolaires, notamment en salles de classe et de sport.

Pour la localisation, le principe de rationalisation et de regroupement scolaire a été privilégié dans ce rapport, poussant l'auteur à placer les locaux scolaires proches des structures d'accueil en développement. C'est pourquoi l'axe Roche – Rennaz – Villeneuve est privilégié.

Locaux scolaires

Actuellement, à la fin du 1^{er} semestre de l'année scolaire 2019-2020, la situation de l'Etablissement de Villeneuve Haut-Lac est la suivante :

- Sur VILLENEUVE, le COLLÈGE DU LAC et ses porta-cabines sont pleins. Il est difficile pour l'équipe de direction de trouver des locaux de dégagement pour organiser le soutien pédagogique, les appuis, les cours de français intensif, etc... L'effectif moyen des classe est de 19,5, proche du maximum légal pour ces années primaires. La salle de gymnastique, utilisable pour des élèves de 3-6P dont la grille horaire est de 28 périodes, est utilisée à $29/28 = 103\%$.
- Sur VILLENEUVE, le COLLÈGE DE LA TOUR-ROUGE, son pavillon « provisoire » et ses porta-cabines peuvent encore accueillir 2 classes. D'après des estimations positives, il ne sera alors plein qu'à la rentrée 2021. A noter que le pavillon provisoire n'est pas adapté à l'accueil des élèves de 1-2P : les surfaces des salles sont non conformes car exigües et le confort (essentiellement les températures froides en hivers et très chaudes en été) inadapté à des élèves de cet âge. Placer des classes du secondaire dans le pavillon demanderait un investissement financier à perte dans une structure faite pour être provisoire. Dès lors, la direction peut s'accommoder de cette situation, mais à court terme seulement. Les taux d'occupation des salles de gymnastique de la Tour-Rouge sont de $41/33 = 124\%$.
- Sur VILLENEUVE, la SALLE DE LA TRONCHENAZ permet la tenue d'activités physiques et sportives, mais n'est pas adaptée à un cadre scolaire. La salle ne pouvant pas être utilisée le vendredi, ni avant 10h00 le lundi, elle est alors actuellement utilisée à 100% de sa capacité.
- Sur ROCHE, le site de PRÉ-CLOS est plein. Les salles de dégagement sont utilisées par des dédoublements de classe, puisque l'effectif moyen des classes à Pré-Clos est de 20,6 élèves par classe. Bien que tolérable, il est au-dessus de la norme légale. La salle de la Rotzérane est utilisée 33 périodes ($33/32 = 103\%$).
- Sur ROCHE, le COLLÈGE DES SALINES pourrait accueillir encore une classe après réaménagements. Bien que prêtée à la Fondation de Verdeil, la salle de gymnastique n'est pas complètement adaptée à la pratique du sport pour les élèves de 7-8P qui fréquentent le site. Certaines classes de Prés-Clos font le déplacement. Elle est utilisée 74%.

- Dans la plaine, en prenant en compte les sites de CHESSEL, NOVILLE et RENNAZ, il ne reste qu'un unique local pouvant accueillir une classe. Bien que le bâtiment de CHESSEL abrite une salle permettant le déroulement des cours de rythmique, les élèves 1-6P de la plaine n'ont pas de structure sportive à leur disposition. Cela engendre des déplacements vers la TRONCHENAZ ou à la piscine de Vouvry (utilisation $4/28 = 14\%$) pour pratiquer les heures légale de sport. Or cette dernière nous annonce ne bientôt plus pouvoir nous accueillir (car devoir privilégier les élèves valaisans). Comme indiqué, la salle de la TRONCHENAZ est utilisée à 100%.

En 2002, alors directeur de l'établissement, Monsieur Marcel Yersin, formulait déjà les propos suivants dans son Ecole-Info (Yersin, 2002) :

« En conséquence, la construction scolaire prévue est indispensable, si nous voulons être en mesure de proposer ces prochaines années des conditions d'enseignement normales à nos enfants et aux enseignants, dont le dévouement auprès de notre jeunesse est remarquable ! ».

Certes, une nouvelle salle de gymnastique a vu le jour et des rénovations ont été entreprises ces 18 dernières années. Cependant, l'explosion démographique et l'obsolescence des structures provisoires poussent la direction de l'établissement à remettre cette réalité dans les mains du politique.

Des infrastructures scolaires et parascolaires de qualité sont une source d'attractivité et de sédentarisation permettant la création de liens communautaires forts.



Figure 1 : dessin d'un collège « idéal », classe 7P/1, concours DD "Ma classe refait le monde" 2019

LES POSTULATS DE BASE

Axe Villeneuve – Rennaz – Roche

A l’heure actuelle, il est logique de porter une vision axée sur les sites de Villeneuve, Roche et Rennaz. Ce choix s’opère non seulement en regard de l’offre en transport public nécessaire aux déplacements des enfants jusque dans leur lieu de scolarisation, mais également de la répartition existante des structures préscolaires et parascolaires. En effet, aujourd’hui, ce sont les sites de Roche, Rennaz et Villeneuve qui offrent de telles structures et qui pourraient être développées dans le futur. De plus, sur le long terme, les solutions trouvées actuellement dans la plaine ne seront plus tolérées : une famille de Noville peut en effet voir actuellement son enfant de 1P envoyé à Chessel, son enfant de 4P envoyé à Rennaz, alors que celui de 6P est à Roche et celui de 9S à Villeneuve. Ce n’est pas idéal en termes d’organisation familiale.

Pour l’étude, l’aire de recrutement de l’établissement de Villeneuve Haut-Lac a été partagée en « quartiers » de population.

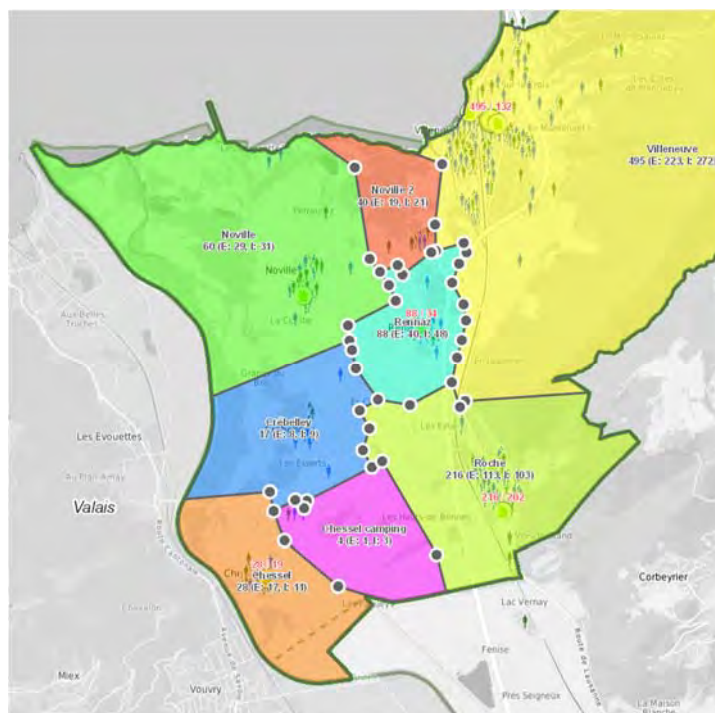


Figure 2 : « Quartiers », source CartoEO (les chiffres ne sont pas représentatifs).

C’est essentiellement dans le quartier « Noville 2 » et « Villeneuve » que des augmentations de population et donc d’élèves, devraient se réaliser ces prochaines années, ce qui justifie la décision du nouveau site.

Un nouveau site

Pour envisager un développement convenable, capable d’absorber progressivement la charge jusqu’en 2040, un ou des nouveaux sites doivent être trouvés. Le site de la TRONCHENAZ semble une option de qualité pour la première étape. Il offre en effet un espace suffisant, est proche des voies sécurisées de transport et fait partie d’une zone d’intérêt public.

Les nombres utilisés

Les nombres utilisés dans les deux propositions proviennent des estimations suivantes

Année	Elèves	Classes
2020	1289	68
2025	1350	73
2040	1500	80

Tableau 1 : évolution estimée

La répartition géographique (selon les « quartiers ») et par demi-cycle est évaluée¹ de la manière suivante :

Demi-cycle	Nb classes		Evolution de la provenance des élèves								
	(2025)	(2040)	VI	NO1	NO2	CR	RE	CH	CH-C	RO	
1-2P	14	14	715	80	50	23	110	49	5	258	1290 (2020)
3-4P	13	15	55.4%	6.2%	3.9%	1.8%	8.5%	3.8%	0.4%	20%	
5-6P	14	15	725	80	70	20	115	51	4	285	1350 (2025)
7-8P	14	15	53.7%	5.9%	5.2%	1.5%	8.5%	3.8%	0.3%	21.1%	
9-11S	18	21	775	85	140	20	130	55	5	290	1500 (2040)
Total	73	80	51.7%	5.7%	9.3%	1.3%	8.7%	3.7%	0.3%	19.3%	

Tableau 2 : provenance estimée

Les nombres représentant les salles existantes ne tiennent pas compte des structures provisoires telles que pavillons ou porta-cabines, l'objectif étant d'enlever ces structures inadaptées, énergivores et non esthétiques. Sont uniquement considérées comme salles spéciales, celles qui le sont pour des raisons techniques. Celles qui comportent uniquement du matériel déplaçables (MUS, ACM, AVI, INF) sont considérées comme salles de classe. Les nombres suivants sont à considérer :

Sites	Salles de classe	Dégagement	Salle de sport	Salle de rythm.	Salle spéciale	Salle des maîtres	Autre	Remarques
Collège de Chessel	1			1				¹ Arennaz
Collège de Noville	2	1						² TMA
Collège de Rennaz	3					1	1 ¹	³ Cuisine, sciences, TMA
Roche Salines	9	1	1		1 ²	1		⁴ Economat, foyer, école musique, soupe
Roche Prés-Clos	10	2	1			1		⁵ locaux admin(6),
Collèges du Lac	20	3	1		3 ³	2	4 ⁴	psychomot., biblio., polyvalente, dentiste,
Tour-Rouge	28	2	2	1	1	1	13 ⁵	infirmierie, espace TMA

Tableau 3 : locaux actuels

¹ **Précaution** : ces estimations se basent sur l'évolution statistique de la population et sur des projections « politiques » actuelles. L'augmentation de la population scolaire est difficile à estimer, car dépendante du type de logements construits. Nous sommes dans la variante modeste.



PROJET 1 : METTRE DU PRIMAIRE DANS LE NOUVEAU COLLÈGE

Description

Le projet no 1 consiste à placer des classes du primaire dans le nouveau bâtiment. Le site de la Tour-Rouge serait alors complètement dédié au secondaire et la charge dans les autres bâtiments devrait être équilibrée. Qui dit placer du primaire à la Tronchenaz dit également placer les structures d'accueil de jour à cet endroit, ainsi que les locaux pour les PPLS.

En augmentant la capacité d'accueil d'élèves du primaire, l'un des objectifs à terme sera de fermer les petits collèges de Chessel et Noville et de regrouper les élèves de 1-4P sur Rennaz.

En se basant sur la provenance estimée des élèves (Tableau 2 : provenance estimée p.9), la direction de l'établissement fait alors les projections suivantes en termes de nombres de classes.

	2025										2040									
	1-2P		3-4P		5-6P		7-8P		9-11S		1-2P		3-4P		5-6P		7-8P		9-11S	
TRONCHENAZ	8	4	4	5	5						9	4	5	4	5					
TR									6	6	7							7	7	7
CL						7	7										7	8		
RE																				
CH	2	1	1								2	1	1							
NO																				
ROS	3	2	2								3	2	2							
RPC				2	2									3	3					
	13	14		14		14		14		19	14	15		15		15		15		21

Tour Rouge

Le site de la Tour-Rouge, sans les structures provisoires (pavillon et porta-cabines) pourra accueillir les élèves du secondaire (9-11S) de Villeneuve.

L'administration de l'établissement (direction et administration) restera à la Tour-Rouge. Les locaux administratifs devront toutefois être rafraîchis.

Un réfectoire scolaire pour les élèves du secondaire devra être construit sur site, éventuellement en lieu et place du pavillon Ecublens.

Les deux salles de gymnastique permettront d'absorber uniquement la charge des élèves du site. Les élèves de 7-8P localisés au COLLÈGE DU LAC devront se rendre sur le nouveau site pour les heures double d'EPH. La salle de rythmique n'aura plus d'utilité, elle pourra être utilisée comme économat.

Collège du Lac

Le Collège du Lac accueillera l'ensemble des élèves de 7-8P de l'établissement de Villeneuve Haut-Lac. C'est en effet un âge où les déplacements sont possibles et le collège est idéalement situé proche des lignes du bus. Le nombre de locaux, les salles spéciales déjà existantes permettront une activité pédagogique de qualité. En termes d'égalité de traitement (élément essentiel durant ces années d'orientation), les chances sont augmentées en mettant l'ensemble des enseignants de 7-8P

sur le même site. La cours de récréation, proche de la route cantonale, est davantage faite pour des élèves de 7-8P.

Les élèves pourront se rendre seuls à la TRONCHENAZ pour les besoins de l'EPH ou les rendez-vous chez les PPLS.

Une structure d'accueil (cantine) située à la TRONCHENAZ tiendra compte du besoin supplémentaire en repas de midi pour les enfants de Villeneuve et de la plaine.

Roches (Prés-Clos et Salines)

Les salles libérées par les 7-8P actuels de Roche permettront d'absorber l'augmentation du nombre de classes, mais aussi d'offrir des locaux de qualité pour l'accueil préscolaire et parascolaire.

Une discussion avec les autorités locales devra permettre de déterminer quels élèves occuperont les locaux de Pré-Clos et les locaux de Roche Salines. La situation actuelle mène à imaginer une occupation des Salines par les élèves plus âgés, regroupant les activités préscolaires, parascolaires et du premier cycle sur Pré-Clos. L'accès à la Rotzérane, la traversée de la route cantonale seront toutefois des éléments à prendre en compte dans les futures décisions.

Rennaz

Une des attentes serait que Rennaz devienne un nouveau pôle primaire pour les élèves de la plaine, avec une structure sportive permettant d'atteindre les objectifs du primaire. Ainsi, les élèves de la plaine pourront se rendre au sport sans avoir de longs trajets ou des changements de bus. Capable d'accueillir entre 5-6 classes, le site permettra d'accueillir les élèves de 1-4P (voir 5P si besoin) des communes de Rennaz, Chessel et Noville (village). Les bâtiments des autres sites pourront être réaffectés.

Idéalement situé par rapport aux transports publics, le site est proche de l'unité d'accueil développée en parallèle de l'hôpital du Chablais. Les parents de la plaine seront alors satisfaits de trouver l'ensemble des services scolaires à un même endroit, évitant ainsi à certains d'avoir des enfants scolarisés ou pris en charge dans différentes structures.

Tronchenaz

Le site de la Tronchenaz accueillera les élèves du primaire, quelques professionnels en milieu scolaire tels que les PPLS et les structures d'accueil de jour. Ce site pourra accueillir jusqu'à 27 classes du primaire avec des salles de classe, de dégagement, des salles spéciales, ainsi que des salles de gymnastique et de rythmique. Une salle triple sera nécessaire pour absorber la charge de sport prévue pour 27 classes, ainsi qu'une partie des activités physiques des 7-8P.



En tenant compte des locaux actuels (voir Tableau 3 : locaux actuels p.9), ainsi que des besoins pour une bonne organisation scolaire, la direction définit le cahier des charges ci-dessous.

Cahier des charges – PROJET 1

1.00	Nouvelle construction	nb	m2	total	Remarque
1.10	Salle de classe			1520	
1.11	Salles pour classes "cycle 1"	16 x	80	1280	
1.12	Salles pour classes "cycle 2"	11 x	72	792	
1.13	Salles pour classes "secondaires"		64		
1.14	Salles de dégagement	6 x	40	240	
1.20	Autres salles d'enseignement			300	
1.21	Sciences				
1.22	Cuisine				
1.23	Travaux manuels (avec local)				
1.24	Autres	3	100	300	ACM/SCN/MUS
1.30	Locaux administratifs			450	
1.31	Bureaux direction	1 x	20	20	A prévoir si à terme 1 établissement P et 1 S ?
1.32	Salle des maîtres	1 x	180	180	
1.33	Salle entretien parents	1 x	12	12	
1.34	Infirmierie	1 x	16	16	
1.35	Bureaux PPLS	1 x	120	120	
1.36	Bureaux OCOSP				
1.37	Bureaux Socio-éducatif	1 x	12	12	
1.38	Bureau ASPIHL				
1.39	Economat	1 x	90	90	
1.40	Locaux accueil de jour			600	
1.41	Locaux UAPE	4 x	100	400	
1.42	Réfectoire pour UAPE	1 x	200	200	
1.43	Réfectoire scolaire				
1.50	Sport			1664	
1.51	Salle VD2	0 x	390		
1.52	Salle VD6	1 x	1242	1242	
1.51	Salle VDS	1 x	910		
1.52	Piscine couverte scolaire	1 x	600	600	Variante avec piscine
1.53	Salle de théorie				
1.54	Local matériel	1 x	60	60	
1.55	Vestiaires, douches, WC (y.c. maîtres)	3 x	74	222	
1.56	Local arbitre / infirmerie	1 x	10	10	
1.57	Locaux techniques	1 x	20	20	
1.58	Halle d'entrée	1 x	50	50	
1.60	Bibliothèque			320	
1.61	Bibliothèque	1 x	320	320	
1.70	Conférence			450	
1.71	Salle de conférence / Aula	1 x	450	450	salle 350 places
1.80	Technique			430	
1.81	Locaux techniques	4 x	12	48	
1.82	WC	30 x	3	90	
1.83	WC handicapé + maîtres	3 x	7	21	
1.84	Réserve	1 x	71	71	
1.85	Voies de circulation	1 x	200	200	estimation
	Total construit			5184	(4520sans salles EPH)
1.90	Extérieur			4355	
1.91	Préau non couvert	1 x	3130	3130	
1.92	Préau couvert	1 x	350	350	
1.93	Stationnement	35 x	25	875	

2.00	Tour-Rouge	nb	m2	total	Remarque
2.20	Autres salles d'enseignement				
2.21	Sciences				À penser <input checked="" type="checkbox"/> transformer salle info en sciences ?
2.30	Locaux administratifs				
2.31	Bureaux direction				À penser <input checked="" type="checkbox"/> moquette
2.32	Salle des maîtres				À penser <input checked="" type="checkbox"/> transformer une salle en local de travail
2.33	Salle entretien parents				À penser <input checked="" type="checkbox"/> transformer salle psychomot. en accueil parents
2.34	Infirmierie				À penser <input checked="" type="checkbox"/> transformer la salle maître TRB en infirmerie
2.35	Bureaux OCOSP				
2.36	Bureaux Socio-éducatif				À penser <input checked="" type="checkbox"/> revoir si possibilité de modifier locaux admin
2.37	Bureau ASPIHL				
2.38	Economat				À penser <input checked="" type="checkbox"/> transformer salle rythmique en économat ?
2.40	Locaux accueil de jour			200	
2.43	Réfectoire scolaire	1	x 200	200	
3.00	Collège-Lac	nb	m2	total	Remarque
3.20	Autres salles d'enseignement				
3.24	Autres				À penser <input checked="" type="checkbox"/> Aménager une salle de musique : synergie à trouver avec l'école de musique ?
3.50	Sport				
3.51	Salle du COLLÈGE LAC				À considérer <input checked="" type="checkbox"/> Penser à la réaffectation, car salle pas idéale pour les 7-8P → demande éventuellement construction à la TOUR-ROUGE
4.00	Rennaz	nb	m2	total	Remarque
4.10	Salle de classe			272	
4.11	Salles pour classes "cycle 1"	2	x 80	160	
4.12	Salles pour classes "cycle 2"	1	x 72	72	
4.13	Salles pour classes "secondaires"			64	
4.14	Salle de dégagement	1	x 40	40	
4.30	Locaux administratifs				
4.32	Salle des maîtres	1	x 24	24	
4.80	Technique			230	
4.81	Locaux techniques	4	x 12	48	
4.82	WC	30	x 3	90	
4.83	WC handicapé + maîtres	3	x 7	21	
4.84	Réserve	1	x 71	71	
4.50	Sport			504	
4.52	Salle VD2	1	x 390	390	
4.53	Local matériel	1	x 20	20	
4.54	Vestiaires, douches, WC (y.c. maîtres)	1	x 74	74	
4.56	Locaux techniques	1	x 20	20	
	Total construit			904	
1.90	Extérieur			605	
1.91	Préau non couvert	1	x 440	440	
1.92	Préau couvert	1	x 40	40	
1.93	Stationnement	5	x 25	125	
5.00	Roche Salines	nb	m2	total	Remarque
	Réaffectation des salles pour des classes de 5-6P				
6.00	Roche Prés-Clos	nb	m2	total	Remarque
	RAS				
7.00	Noville	nb	m2	total	Remarque
	Réaffectation si développement à Rennaz				
8.00	Chessel	nb	m2	total	Remarque
	Réaffectation si développement à Rennaz				



Analyse

Domaine/sous-domaine	Remarque	Note	Coef.	Résultat
Envergure		2.98	50%	1.4895
Besoin en salles (surface)	Ratio sur le nombre de classes de primaire et la surface idéale	3.93	15%	0.5895
Besoin en salles spéciales	Besoin normaux	4.00	5%	0.2
Besoin en salles EPH	4 – nombre de salles	2.00	10%	0.2
Besoin immédiat en réfectoires	Dans ce projet, il faut construire un réfectoire pour le S à la Tour-Rouge et 1 pour l'UAPE	2.00	5%	0.1
Besoin immédiat en structures d'accueil	Dans ce projet, les structures d'accueils sont prises en compte	2.50	5%	0.125
Bibliothèque scolaire	Une bibliothèque nouvelle est construite dans un endroit moins idéal pour l'ouverture au public	2.50	5%	0.125
Bureaux		3.00	5%	0.15
Dimensions pédagogiques		3.70	20%	0.74
Organisation 1-4P	Bonne organisation 1-4P	4.00	5%	0.2
Organisation 5-6P	Bonne organisation 5-6P	4.00	5%	0.2
Organisation 7-8P	Bonne organisation 7-8P	3	5%	0.15
Organisation 9-11S	Bonne organisation 9-11S, déplacement au Collège –Lac pour la cuisine	3.8	5%	0.19
Sécurité / mobilité		2.925	20%	0.585
Localisation des sites	Site moyennement idéal pour les unités d'accueil et des classes primaires	2.9	5%	0.145
Sécurité sur site	Difficile d'évaluer si le site de la Tronchenaz est sécurisé	2.8	10%	0.28
Sécurité lors de déplacements sur temps scolaire	Les 7-8P doivent se rendre à la Tronchenaz pour du sport et les PPLS	3.2	5%	0.16
Evolutivité		3.5	10%	0.35
Evolutivité	Structure d'accueil déjà prises en charge	3.5	10%	0.35
Evaluation finale		3.1645	100%	

PROJET 2 : METTRE DU SECONDAIRE DANS LE NOUVEAU COLLÈGE

Description

Le projet no 2 consiste à placer des classes du secondaire dans le nouveau bâtiment. Le site de la Tour-Rouge serait alors complètement dédié aux élèves de 1-6P et la charge dans les autres bâtiments devrait être équilibrée.

En augmentant la capacité d'accueil d'élèves du primaire, l'un des objectifs à terme sera de fermer les petits collèges de Chessel et Noville et de regrouper les élèves de 1-4P sur Rennaz.

En se basant sur la provenance estimée des élèves (Tableau 2 : provenance estimée p.9), la direction de l'établissement fait alors les projections suivantes en termes du nombre de classes.

	2025					2040				
	1-2P	3-4P		5-6P		7-8P		9-11S		
TRONCHENAZ								6	6	7
TR	8	4	4	5	5					
CL						7	7			
RE CH NO	2	1	1							
ROS	3	2	2							
RPC				2	2					
	13	14		14		14		19		
	14	15		15		15		21		

Tour Rouge

Le site de la Tour-Rouge, sans les structures provisoires (pavillon et porta-cabines) pourra accueillir les élèves primaires (1-6P) de Villeneuve. La surface des salles de classe de la Tour-Rouge correspond davantage à des élèves de ces âges-là. Les locaux seront en suffisance pour organiser également les appuis, le renfort pédagogique et des moments pédagogiques efficaces. L'équipement informatique sera utilisé par l'approche nouvelle de la science du numérique.

L'administration de l'établissement (direction et administration) suivra les classes du secondaire. Les locaux administratifs actuels pourront être réutilisés par l'équipe PPLS, libérant ainsi le loyer actuel payé par les communes. L'équipe complète serait sur place et pourrait procéder à des détections précoces.

Une bibliothèque sera reconstruite dans les locaux actuels des travaux manuels, afin de donner le goût à la lecture dès le plus jeune âge. Cet emplacement permet l'ouverture de la bibliothèque au public via la cour donnant sur le quartier des Narcisses. Elle sera idéalement située pour offrir des heures d'ouverture à la population. Les activités de lecture destinées au primaire pourraient perdurer et les élèves du secondaire pourraient s'y rendre occasionnellement par un chemin non dangereux pour de grands élèves. Une bibliothèque à cet endroit a une forte valeur symbolique.



Rapport de direction

Développement des constructions scolaires

Le site est sécurisé, dans une zone à 30 km/h, idéale pour l'accueil de petits enfants.

Si le développement des structures d'accueil se fait proche de la gare, elles seront ainsi à proximité de l'école primaire. Cela facilitera la prise en charge des enfants, leur accompagnement sur le chemin de l'école. Une structure pour la prise des repas de midi pour les 4-12 ans doit être pensée sur place. Elle pourra accueillir les enfants du Collège-Lac provenant de l'aire complète de recrutement.

Les deux salles de gymnastique, ainsi que la salle de rythmique permettront d'absorber en partie la charge des élèves du site - évitant à des élèves de 1-6P de se déplacer pour de telles activités -, ainsi que des périodes doubles d'EPH des élèves de 7-8P localisés au COLLÈGE DU LAC. A terme, un agrandissement du TRC sera nécessaire.

Collège du Lac

Le Collège du Lac accueillera l'ensemble des élèves de 7-8P de l'établissement de Villeneuve Haut-Lac. C'est en effet un âge où les déplacements sont possibles et le collège est idéalement situé proche des lignes du bus. Le nombre de locaux, les salles spéciales déjà existantes permettront une activité pédagogique de qualité. En termes d'égalité de traitement (élément essentiel durant ces années d'orientation), les chances sont augmentées en mettant l'ensemble des enseignants de 7-8P sur le même site. La cour de récréation, proche de la route cantonale, est davantage faite pour des élèves de 7-8P.

Entre 10 et 12 ans, la maturité est suffisante pour se rendre seuls à la Tour-Rouge pour les besoins de l'EPH ou les rendez-vous chez les PPLS.

Une structure d'accueil (cantine) située à la Tour-Rouge ou dans le quartier de la gare tiendra compte du besoin supplémentaire en repas de midi pour les enfants de Villeneuve et de la plaine.

Roches (Prés-Clos et Salines)

Les salles libérées par les 7-8P actuels de Roche permettront d'absorber l'augmentation du nombre de classes, mais aussi d'offrir des locaux de qualité pour l'accueil préscolaire et parascolaire.

Une discussion avec les autorités locales devra permettre de déterminer quels élèves occuperont les locaux de Pré-Clos et les locaux de Roche Salines. La situation actuelle mène à imaginer une occupation des Salines par les élèves plus âgés, regroupant les activités préscolaires, parascolaires et du premier cycle sur Pré-Clos. L'accès à la Rotzérane, la traversée de la route cantonale seront toutefois des éléments à prendre en compte dans les futures décisions.

Rennaz

Une des attentes serait que Rennaz devienne un nouveau pôle primaire pour les élèves de la plaine, avec une structure sportive permettant d'atteindre les objectifs du primaire. Ainsi, les élèves de la plaine pourront se rendre au sport sans avoir de longs trajets ou des changements de bus. Capable d'accueillir entre 5-6 classes, le site permettra d'accueillir les élèves de 1-4P (voir 5P si besoin) des communes de Rennaz, Chessel et Noville (village). Les bâtiments des autres sites pourront être réaffectés.

Idéalement situé par rapport aux transports publics, le site est proche de l'unité d'accueil développée en parallèle de l'hôpital du Chablais. Les parents de la plaine seront alors satisfaits de trouver

l'ensemble des services scolaires à un même endroit, évitant ainsi à certains d'avoir des enfants scolarisés ou pris en charge dans différentes structures.

Tronchenaz

Le site de la Tronchenaz accueillera les élèves du secondaire, la direction et quelques professionnels en milieu scolaire. Ce site pourra accueillir les 21 classes du secondaire avec des salles de classe, de dégagement, des salles spéciales et des salles de gymnastique. Une salle double suffira à absorber la charge de sport prévue pour 21 classes.

Idéalement situé pour les élèves du secondaire, le site devra prévoir une cantine scolaire.





En tenant compte des locaux actuels (voir Tableau 3 : locaux actuels p. 9), ainsi que des besoins pour une bonne organisation scolaire, la direction définit le cahier des charges ci-dessous.

Cahier des charges – Projet 2

1.00	Nouvelle construction	nb	m2	total	Remarque
1.10	Salle de classe			1584	
1.11	Salles pour classes "cycle 1"		80		
1.12	Salles pour classes "cycle 2"		72		
1.13	Salles pour classes "secondaires"	21 x	64	1344	
1.14	Salle de dégagement	6 x	40	240	
1.20	Autres salles d'enseignement			660	
1.21	Sciences	2 x	80	160	
1.22	Cuisine	1 x	100	100	
1.23	Travaux manuels (avec local)	1 x	200	200	
1.24	Autres	2 x	100	200	MUS/ACM/INFO
1.30	Locaux administratifs			415	
1.31	Bureaux direction	1 x	165	165	
1.32	Salle des maîtres	1 x	126	126	
1.33	Salle entretien parents	1 x	13	13	
1.34	Infirmierie	1 x	16	16	
1.35	Bureaux PPLS				
1.36	Bureaux OCOSP	1 x	9	9	
1.37	Bureaux Socio-éducatif	1 x	9	9	
1.38	Bureau ASPIHL	1 x	17	17	
1.39	Economat	1 x	60	60	
1.40	Locaux accueil de jour			200	
1.41	Locaux UAPE		100		
1.42	Réfectoire pour UAPE		120		
1.43	Réfectoire scolaire	1 x	200	200	
1.50	Sport			1270	
1.51	Salle VD1		288		
1.52	Salle VD5	1 x	910	910	
1.53	Salle de théorie	1 x	62	62	
1.54	Local matériel	1 x	60	60	
1.55	Vestiaires, douches, WC (y.c. maîtres)	2 x	74	148	
1.56	Local arbitre / infirmerie	1 x	10	10	
1.57	Locaux techniques	1 x	20	20	
1.58	Halle d'entrée	1 x	50	50	
1.60	Bibliothèque			0	
1.61	Bibliothèque		320		
1.70	Conférence			900	
1.71	Salle de conférence / Aula	1 x	900	900	salle 350 places
1.80	Technique			416	
1.81	Locaux techniques	4 x	12	48	
1.82	WC	24 x	3	72	
1.83	WC handicapé + maîtres	3 x	7	21	
1.84	Réserve	1 x	75	75	
1.85	Voies de circulation	1 x	200	200	estimation
	Total construit			5445	(4175 sans salles EPH)
1.90	Extérieur			4355	
1.91	Préau non couvert	1 x	3130	3130	
1.92	Préau couvert	1 x	350	350	
1.93	Stationnement	35 x	25	875	

2.00	Tour-Rouge	nb	m2	total	Remarque
2.20	Autres salles d'enseignement			0	
2.21	Sciences			À penser <input checked="" type="checkbox"/>	Transformer la salle de science en salle multi-usage
2.30	Locaux administratifs				
2.32	Salle des maîtres			À penser <input checked="" type="checkbox"/>	transformer une salle en local de travail
2.34	Infirmierie			À penser <input checked="" type="checkbox"/>	transformer la salle maître TRB en infirmierie
2.35	Bureaux PPLS			À penser <input checked="" type="checkbox"/>	transformer les locaux actuels de la direction
2.36	Bureaux OCOSP			À penser <input checked="" type="checkbox"/>	à réaffecter
2.40	Locaux accueil de jour				
2.41	Locaux UAPE			À penser <input checked="" type="checkbox"/>	une phase transitoire dans les locaux de la Tour-
2.42	Réfectoire pour UAPE			À penser <input checked="" type="checkbox"/>	Rouge est envisageable.
2.50	Sport				
2.51	Dédoublément TR C			À considérer <input checked="" type="checkbox"/>	Voir 3.51
2.52	Piscine	1 x	600	600	Variante avec piscine à la Tour-Rouge
2.60	Bibliothèque				
2.61	Bibliothèque			À penser <input checked="" type="checkbox"/>	réaffecter la salle TMA actuelle en bibliothèque
2.80	Technique			0	
2.82	WC			À penser <input checked="" type="checkbox"/>	Hauteur des WC pour élèves du primaire
2.85	Voies de circulation			À penser <input checked="" type="checkbox"/>	ôter les casiers et réaménagement des espaces.
3.00	Collège-Lac	nb	m2	total	Remarque
3.20	Autres salles d'enseignement				
3.24	Autres			À penser <input checked="" type="checkbox"/>	aménager une salle de musique : synergie à trouver avec l'école de musique ?
3.50	Sport				
3.51	Salle du COLLÈGE LAC			À considérer <input checked="" type="checkbox"/>	Penser à la réaffectation, car salle pas idéale pour les 7-8P → demande éventuellement construction à la TOUR-ROUGE
4.00	Rennaz	nb	m2	total	Remarque
4.10	Salle de classe			272	
4.11	Salles pour classes "cycle 1"	2 x	80	160	
4.12	Salles pour classes "cycle 2"	1 x	72	72	
4.13	Salles pour classes "secondaires"		64		
4.14	Salle de dégagement	1 x	40	40	
4.30	Locaux administratifs				
4.32	Salle des maîtres	1 x	24	24	
4.80	Technique			230	
4.81	Locaux techniques	4 x	12	48	
4.82	WC	30 x	3	90	
4.83	WC handicapé + maîtres	3 x	7	21	
4.84	Réserve	1 x	71	71	
4.50	Sport			504	
4.52	Salle VD2	1 x	390	390	
4.52	Piscine	1 x	600	600	Variante avec piscine à Rennaz
4.53	Local matériel	1 x	20	20	
4.54	Vestiaires, douches, WC (y.c. maîtres)	1 x	74	74	
4.56	Locaux techniques	1 x	20	20	
	Total construit			904	
1.90	Extérieur			605	
1.91	Préau non couvert	1 x	440	440	
1.92	Préau couvert	1 x	40	40	
1.93	Stationnement	5 x	25	125	
5.00	Roche Salines	nb	m2	total	Remarque
	Réaffectation des salles pour des classes de 5-6P				
6.00	Roche Prés-Clos	nb	m2	total	Remarque
	RAS				
7.00	Noville	nb	m2	total	Remarque
	Réaffectation si développement à Rennaz				
8.00	Chessel	nb	m2	total	Remarque



Réaffectation si développement à Rennaz

Analyse

Domaine/sous-domaine	Remarque	Note	Coef.	Résultat
Envergure		3.37	50%	1.6845
Besoin en salles (surface)	Ratio sur le nombre de classes de primaire et la surface idéale	3.87	15%	0.5805
Besoin en salles spéciale	Besoin légèrement plus élevé	3.78	5%	0.189
Besoin en salles EPH	4 – nombre de salles	3.00	10%	0.3
Besoin immédiat en réfectoires	Dans ce projet, il faut construire un réfectoire	3.00	5%	0.15
Besoin immédiat en structures d'accueil	Pas pris dans ce projet	3.00	5%	0.15
Bibliothèque scolaire	Une bibliothèque est placée sur le site de la Tour-Rouge	3.20	5%	0.16
Bureaux		3.10	5%	0.155
Dimensions pédagogiques		3.425	20%	0.685
Organisation 1-4P	Bonne organisation 1-4P	3.50	5%	0.175
Organisation 5-6P	Bonne organisation 5-6P	3.50	5%	0.175
Organisation 7-8P	Bonne organisation 7-8P	3.00	5%	0.15
Organisation 9-11S	Bonne organisation 9-11S, déplacement au Collège –Lac pour la cuisine	3.70	5%	0.185
Sécurité / mobilité		3.38	20%	0.675
Localisation des sites	Site idéal pour les unités d'accueil et des classes primaires	3	5%	0.15
Sécurité sur site	Difficile d'évaluer si le site de la Tronchenaz est sécurisé	3.5	10%	0.35
Sécurité lors de déplacements sur temps scolaire	Les 7-8P doivent se rendre à la Tour-Rouge pour du sport et les PPLS	3.5	5%	0.175
Evolutivité		2	10%	0.2
Evolutivité	Structure d'accueil non prises en charge	2	10%	0.2
Evaluation finale		3.2445	100%	

CONCLUSION

Comparaison

1.00 Nouvelle construction	Projet 1	Projet 2
1.10 Salle de classe	1520	1584
1.11 Salles pour classes "cycle 1"	1280	0
1.12 Salles pour classes "cycle 2"	792	0
1.13 Salles pour classes "secondaires"	0	1344
1.14 Salle de dégagement	240	240
1.20 Autres salles d'enseignement	300	660
1.21 Sciences	0	160
1.22 Cuisine	0	100
1.23 Travaux manuels (avec local)	0	200
1.24 Autres	300	200
1.30 Locaux administratifs	450	415
1.31 Bureaux direction	20	165
1.32 Salle des maîtres	180	126
1.33 Salle entretien parents	12	13
1.34 Infirmerie	16	16
1.35 Bureaux PPLS	120	0
1.36 Bureaux OCOSP	0	9
1.37 Bureaux Socio-éducatif	12	9
1.38 Bureau ASPIHL	0	17
1.39 Economat	90	60
1.40 Locaux accueil de jour	600	200
1.41 Locaux UAPE	400	0
1.42 Réfectoire pour UAPE	200	0
1.43 Réfectoire scolaire	0	200
1.50 Sport	1664	1270
1.51 Salle VD5		910
1.52 Salle VD6	1242	
1.53 Salle de théorie	0	62
1.54 Local matériel	120	70
1.55 Vestiaires, douches, WC (y.c. maîtres)	222	148
1.56 Local arbitre / infirmerie	10	10
1.57 Locaux techniques	20	20
1.58 Halle d'entrée	50	50
1.60 Bibliothèque	320	0
1.61 Bibliothèque	320	0
1.70 Conférence	900	900
1.71 Salle de conférence / Aula	900	900
1.80 Technique	430	416
1.81 Locaux techniques	48	48
1.82 WC	90	72
1.83 WC handicapé + maîtres	21	21
1.84 Réserve	71	75
1.85 Voies de circulation	200	200
Total construit sans salle EPH	4520	4175
Total construit	6148	5445
1.90 Extérieur	4355	4080
1.91 Préau non couvert	3130	3130
1.92 Préau couvert	350	350
1.93 Stationnement	875	875



2.00 Tour-Rouge	Refaire	Refaire
2.20 Autres salles d'enseignement		0
2.21 Sciences	Oui	Partiel
2.30 Locaux administratifs		
2.31 Bureaux direction	Partiel	Partiel
2.32 Salle des maîtres	Partiel	Partiel
2.33 Salle entretien parents	Partiel	Partiel
2.34 Infirmerie	Oui	Oui
2.35 Bureaux OCOSP	Partiel	
2.36 Bureaux Socio-éducatif	Partiel	Partiel
2.37 Bureau ASPIHL	Partiel	
2.38 Economat	Oui	Non
2.50 Sport		
2.51 Salles de gym CL + TR	Partiel	Oui
2.60 Bibliothèque		
2.61 Bibliothèque	Non	Partiel
2.80 Technique		0
2.85 Voies de circulation		Partiel
3.00 Collège-Lac		
3.20 Autres salles d'enseignement		
3.24 Autres	MUS	MUS

Arguments pédagogiques et organisationnels de la direction

La direction soutient le projet no 2 avec les arguments suivants :

- Site de la Tour-Rouge idéal pour du primaire de par la taille des salles existantes, le périmètre sécurisé et la localisation ;
- Zone de la Tronchenaz idéale pour favoriser la mobilité douce auprès de grands élèves ;
- Collège du Lac n'est ni idéal pour des 1-4P, ni pour du secondaire, c'est pourquoi la solution des 7-8P (primaire cycle 2) semble favorable.

Dernières idées

Lors de la conception de ce rapport, quelques idées supplémentaires ont surgi et sont résumées ici :

- Prévoir suffisamment de salles de sport pour réaffecter la salle du collège du Lac. Cette dernière pourrait être affectée en aula/salle de spectacle ou alors pourrait accueillir les structures d'accueil (UAPE et réfectoire 8-12 ans) sur deux étages comme cela a été fait à Puidoux ;
- La création de l'ASPIHL, l'éventuelle dénonciation de la convention liant l'Établissement et les communes pourraient mener à terme à la création d'un « service intercommunal de la jeunesse et du sport ». Il serait important, dans un esprit de collaboration, que ce service soit géographiquement proche de la direction de l'établissement pour en simplifier la lecture par les utilisateurs.

Conclusion

En conclusion, la direction souhaite mettre en avant que les estimations se basent sur une variante modeste. Or, l'établissement est entré dans un changement d'échelle dès lors qu'il avait franchi les 1'100 élèves. L'établissement est dans une nouvelle dynamique qui, à terme, nous l'espérons, donnera un sentiment de sécurité et de qualité des apprentissages aux élèves et à leurs parents. La construction d'installations scolaires de valeur, la prise en compte de l'organisation des familles en matière d'horaires harmonisés et prévisibles, ainsi qu'en besoins parascolaires ont un effet attractif sur ces dernières. Ainsi, quel que soit le choix politique effectué, il sera nécessaire de garder à l'esprit des possibilités d'extension.

TRAVAUX CITES

DFJC, d. d. (2019, août). *Les quatre chantiers prioritaires du DFJC*. Récupéré sur Etat de Vaud: <https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/departements/departement-de-la-formation-de-la-jeunesse-et-de-la-culture-dfjc/rentree-scolaire-2019-2020/les-quatre-chantiers-prioritaires-du-dfjc/vers-une-ecole-a-visee-inclusive-le-concept-360/>

Municipalité de Villeneuve. (2018). *RAPPORT DE LA MUNICIPALITE SUR LA GESTION 2017*. Villeneuve.

Municipalité de Villeneuve. (2019). *RAPPORT DE LA MUNICIPALITE SUR LA GESTION 2018*. Villeneuve.

Statistique Vaud. (s.d.). *Statistique Vaud - 01. population*. Consulté le 2018, sur [vd.ch: www.stat.vd.ch/population](http://www.stat.vd.ch/population)

Theubet, J.-F. (2018). *Développement et construction(s) scolaire(s)*. Villeneuve.

Yersin, M.-D. (2002, mai). Ecole-Info. *Bulletin no 9*, p. 3.

Fait à Villeneuve, février 2020